



Avis de projet de marché

N° de référence 84084-18-0037

Date et heure de clôture : 20 avril 2018 à 14 h (HR)

- I. Publié conformément à l'arrangement en matière d'approvisionnement (AMA) E60ZH-1700LS/XXX/ZH de TPSGC, le présent Avis de projet de marché (APM) concerne un besoin des catégories d'apprentissage qui sont indiquées ci-après et sont définies dans l'AMA.

Volet 2 – Services de conception et de développement pédagogiques
Volet 3 – Programmation de produits d'apprentissage en ligne rapide et personnalisé
- II. L'Office national de l'énergie veut obtenir des services d'élaboration et de prestation de formation, à Calgary, en Alberta, à compter du 1^{er} avril 2018, selon les besoins.
- III. Le présent APM vise un besoin à présenter aux fournisseurs généraux (titulaires d'un AMA).
- IV. Ce besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (OMC-AMP), de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne et de l'Accord sur le commerce intérieur (ACD).
- V. La demande de soumissions s'adresse également aux fournisseurs qui ne sont pas titulaires d'un AMA. Pour que de nouveaux fournisseurs puissent soumissionner, ils doivent d'abord se qualifier pour un AMA. La procédure de qualification est décrite dans la demande d'arrangements en matière d'approvisionnement n° E60ZH-1700LS/D, qui est accessible à partir du service électronique d'appels d'offres du gouvernement (SEAOG), à l'adresse <https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>. Le Canada n'est pas tenu de retarder l'attribution d'un contrat subséquent pour accorder au responsable de l'AMA de TPSGC le temps nécessaire à l'évaluation et à l'attribution d'un AMA.
- VI. Une autorisation de sécurité est exigée pour le marché projeté.